

Elèves français dans nos écoles : la ministre veut faire payer nos voisins

Le coût dépasse déjà 80 millions dans l'enseignement obligatoire

Les écoles belges accueillent des dizaines de milliers d'élèves et étudiants français et cela a un coût pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Rien que pour l'enseignement obligatoire, on dépasse les 80 millions d'euros par an ! La ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns, aimerait récupérer une partie de cet argent (au moins) auprès de sa collègue française. Ce n'est pas gagné !

C'est le député MR Jean-Luc Crucke qui a interpellé la ministre, cette semaine, au parlement francophone. « Je précise d'emblée que je ne suis pas de ceux qui pensent que l'accueil de Français dans nos écoles n'est qu'une charge. J'y vois aussi une valorisa-

tion, au Luxembourg ou, pour 2.788 d'entre eux, en France. En outre, 7.564 élèves de l'enseignement secondaire ordinaire résident en France. Le coût est estimé à 9.864.137 € pour l'enseignement fondamental, à 40.998.137 € pour le secondaire et à 25.821.349 € pour les 2.014 élèves de l'enseignement spécialisé (souvent par manque d'infrastructures françaises pour certains handicaps, NdLR). »

À vue de nez, on atteint les 75 millions... Sauf que, poursuit la ministre, « la différence par rapport aux 40 millions évoqués par ailleurs s'explique par le fait que la présente réponse ne concerne que les Français résidant en France. Le coût total pour le secondaire ordinaire est de 50 millions d'euros ». On dépasse donc les 80 millions annuels si on ne se perd pas en chemin...

ROSES FRANÇAISES

Et dans le supérieur ? Le ministre du Budget de la Fédération, André Flahaut (PS), interpellé toujours par M. Crucke, n'a pas donné de

nouvelle estimation. La précédente datait de 2013. Son prédécesseur, André Antoine (cdH), avait ainsi indiqué que 27.000 étudiants étrangers, Français pour la plupart, étaient formés chez nous, pour un coût estimé alors à 214 millions par an (des quotas pour les non-résidents ont été établis depuis pour certaines études). Marie-Martine Schyns (cdH) a admis qu'il existait peu de solutions légales « qui nous permettraient de réclamer le coût de la prise en charge des élèves français. La seule possibilité est un accord-cadre. Nous l'étudions et mon cabinet a déjà pris contact à deux reprises avec le cabinet de mon homologue française, M^{me} Vallaud-Belkacem. Le rendez-vous n'est pas confirmé, mais nous faisons le maximum pour qu'une rencontre ait lieu rapidement ». M. Crucke a douché son enthousiasme : jusqu'à présent les ministres qui ont tenté le coup « se sont fait envoyer sur les roses ». « La seule solution se trouve à l'échelon européen », a-t-il clamé.

LA DURE RÉALITÉ D'HÉLOÏSE

Cela dit, les diplômés qui s'en retournent travailler en France avec leur diplôme belge n'ont pas toujours la vie facile. Le quotidien Ouest-France narrait, cette semaine, les mésaventures d'Héloïse qui se retrouve dans une impasse avec son diplôme en psychomotricité obtenu chez nous, dans une école francophone. Son diplôme est donc reconnu en Wallonie et à Bruxelles... mais pas en France pour un problème d'absence de reconnaissance du métier par le ministère belge de la Santé. Quelqu'un a une aspirine ?

DIDIER SWYSEN

Pour le député Crucke, la ministre va se « faire envoyer sur les roses » en France. La seule solution, pour lui : porter le problème au niveau européen

tion de notre enseignement et une série d'éléments positifs indéniables que je n'aimerais pas que l'on remette en cause... »

Mais cela représente néanmoins un fameux coût qui pèse sur nos finances publiques. La ministre a sorti sa calculatrice et n'a pu démentir le député. « Le nombre d'élèves

français scolarisés en Fédération Wallonie-Bruxelles est de 4.509 dans l'enseignement maternel et de 6.861 dans le primaire, soit un total de 11.370 élèves. Ils résident en Bel-

LE COÛT DES ÉLÈVES FRANÇAIS QUI ÉTUDIENT CHEZ NOUS

Maternelles : 4.509 élèves	et primaires : 6.861 élèves
⇒ Coût pour la FWB (*) : 9,8 millions €	
Secondaire : 7.564 élèves	
⇒ Coût pour la FWB : 50 millions €	
Enseignement spécialisé : 2.014 élèves	
⇒ Coût pour la FWB : 25,8 millions €	
⇒ Enseignement supérieur : 214 millions (**)	